

Opérateur de vidéo protection de nuit

Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux

Organisme émetteur : Ville de Versailles

Localisation du poste : 3bis passage Pilâtre de Rozier

Direction concernée

Direction de la Sécurité

Domaine d'activité

Prévention et sécurité

Service concerné

POLICE MUNICIPALE

Catégorie du poste

Catégorie C

Poste ouvert aux

Titulaires
Contractuels

Type de poste

Poste à temps complet

Poste télétravaillable

Non

Vos missions

Missions principales

- 1. Veille et prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique**
 - Observer, analyser et exploiter les images de vidéo-protection
 - Assurer la sécurité des personnes et des biens en signalant tous faits ou personnes suspectes.
 - Analyser rapidement les situations ou événements imprévus et rendre compte à la hiérarchie
 - Veiller au bon déroulement des manifestations publiques et des cérémonies
 - Procéder à la vidéo-verbalisation des automobilistes en infraction au stationnement
- 2. Assistance aux Officier de Police Judiciaire dans le cadre de leurs enquêtes**
- 3. Rédaction et transmission d'écrits professionnels**
 - Rendre compte, par écrit ou par oral, à l'autorité hiérarchique des événements survenus pendant le service et des dispositions prises
 - Rédiger des comptes rendus de mission, des mains courantes, rapports et procès-verbaux.
- 4. Participation à la maintenance de premier niveau des équipements de vidéo-protection**
- 5. Contribuer au fonctionnement et à l'organisation du Centre de Supervision Urbain (CSU)**
 - Gérer le contrôle d'accès au Centre de Supervision Urbain pour les personnes autorisées
 - Alerter le responsable du CSU ou le responsable de la Police Municipale en cas de dysfonctionnement

Votre profil

Formation

- Opérateur de vidéoprotection en mutation
- Fonctionnaire territorial en mutation

Expérience

Expérience souhaitée dans un poste de vidéo protection

Savoir-faire

- Capacité à travailler en équipe
- Analyser un risque
- Transmettre des informations
- Rédiger des rapports ou des documents
- Maîtrise du fonctionnement des institutions policières, judiciaires
- Connaissance de la réglementation en matière de sécurité et de prévention de la délinquance
- Maîtrise de l'outil technique de vidéo protection

Savoir-être

- Réactivité
- Rigueur (respect des directives et des procédures)

Conditions d'emploi

Cycle de travail

37 heures

Horaires de travail : 20h25 à 7h00 par roulement

Contrainte(s) liée(s) au poste

Heures supplémentaires obligatoires pour les besoins du service

Nombre de jours de congés

17,5 jours de congés, 12 RTT et 2 jours de fractionnement sous condition

Avantages

- Participation de la ville à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance
- Remboursement des frais de transport en commun à hauteur de 75%
- Possibilité d'adhérer à la caisse d'Entraide (prestations sociales et loisirs)